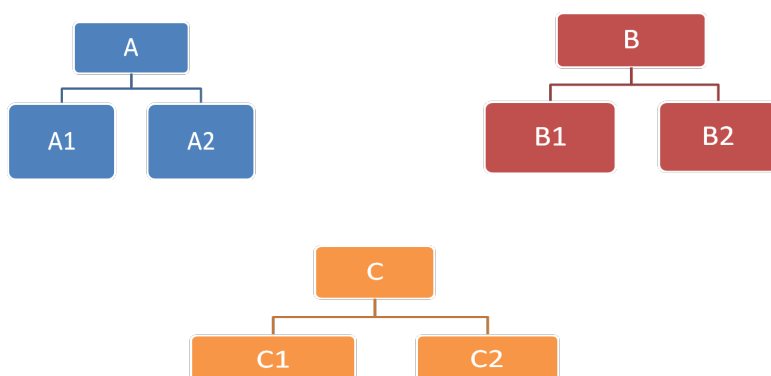


Le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues

Publié 2001, le CECRL est le fruit d'un travail de recherche linguistique des experts des états membres du conseil de l'Europe.

Le CECRL c'est :

🚩 Une échelle de compétences langagières de 6 niveaux.



🚩 5 activités langagières :

- Des activités langagières **de réception** :
 - Compréhension de l'oral « **Ecouter** »
 - Compréhension l'écrit « **Lire** »
 - Des activités langagières **de production** :
 - Production Écrite « **Ecrire** »
 - Production Orale
- « S'exprimer oralement en continu » au cycle 2 « **Parler en continu** » au cycle 3
- Production Orale
- « Prendre part à une conversation au cycle 2 » « **Réagir et dialoguer** » au cycle 3

🚩 Une notion de tâche (projet, mission) à accomplir reliée à la pédagogie actionnelle

On considère l'élève comme un « **acteur social** », usager de la langue.

Pour réaliser cette mission, l'élève devra maîtriser des connaissances (les savoirs) et des capacités (le savoir-faire) et les mobiliser de façon pertinente pour répondre à la situation problème qui lui est posée (le savoir agir).

🚩 Chaque séance est une étape supplémentaire vers la réalisation de cette mission. La réussite de cette dernière nécessite que les connaissances soient bien ancrées et donc qu'elles fassent l'objet d'un apprentissage régulier, quotidien comme le préconise le Plan langue.